



Termes de référence pour le recrutement d'un consultant chargé de la communication et de la capitalisation des actions et résultats du programme BIOPAMA II

1. Contexte et justification

Le Programme pour la biodiversité et la gestion des aires protégées (BIOPAMA) vise à améliorer la conservation à long terme et l'utilisation durable des ressources naturelles dans les aires protégées et les communautés avoisinantes des pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique). Il s'agit d'une initiative du Groupe des pays ACP financée par le 11^e Fonds Européen de Développement de l'Union Européenne, mise en œuvre conjointement par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN) et le Centre Commun de Recherche de la Commission Européenne (CCR-CE). S'appuyant sur les cinq premières années d'activités financées par le 10^e Fonds Européen de développement, la seconde phase de BIOPAMA met un accent sur la mise à disposition d'outils et des services pour renforcer la gestion des données et de l'information, améliorer les connaissances et accroître les capacités en faveur de la planification et de la prise de décision en matière de biodiversité et aires protégées. Cette seconde phase offre aussi des opportunités de financement, à travers le fonds d'action, pour la réalisation d'initiatives concrètes de conservation au niveau local et des paysages. <https://biopama.org/fr/node>.

BIOPAMA) cherche donc à lutter contre les menaces à la biodiversité tout en réduisant la pauvreté dans les communautés dans et autour des aires protégées.

Durant la phase actuelle, BIOPAMA a mené un grand nombre d'activités qui ont concouru à la réalisation de trois objectifs spécifiques à savoir :

- La consolidation des Systèmes Régionaux d'Information de Référence (RRIS)
- L'institutionnalisation et l'opérationnalisation des Observatoires Régionaux
- Le renforcement de la gouvernance et de la gestion des ressources naturelles et de la biodiversité à travers des actions concrètes de conservation sur le terrain

Au cours de sa mise en œuvre BIOPAMA s'est appuyé sur un ensemble de plus en plus croissant de partenaires et de parties prenantes intervenant à divers niveaux dont notamment l'Union Européenne, les institutions régionales et sous-régionales, les acteurs publics et privés de la conservation et de la gestion des aires protégées, la société civile et les communautés locales, etc.

Plusieurs résultats importants et acquis ont été engrangés par BIOPAMA. Au nombre de ces résultats figurent entre autres :

- **La consolidation des RRIS**

- **Le renforcement des capacités** : observatoires, formations IMET au profit des étudiants et enseignants dans les universités d'Afrique, appui aux gestionnaires des aires protégées, campagnes IMET, mise en place d'un réseau de coaches IMET, etc.
- **Le développement institutionnel** : appui à l'observatoire des Forêts d'Afrique centrale, mise en place et opérationnalisation de l'observatoire pour la biodiversité et des aires protégées en Afrique de l'Ouest (OBAPAO), etc.
- **Le développement des produits de la connaissance** : publications notamment l'état des aires protégées d'Afrique centrale, l'état des aires marines protégées d'Afrique de l'Ouest, le policy Framework de l'Afrique centrale, l'appui à l'actualisation des stratégies nationales et plans d'actions de la biodiversité (NBSAP), engagement avec la Commission de l'Union Africaine, etc.
- **La participation aux évènements internationaux et régionaux** : COPs, CBD, etc.
- **Le financement des initiatives de conservation** ; une cinquantaine de projets financés sous forme de subvention de plusieurs types (Small technical grants, Rapid Response Grants, Small technical grants assessment, Medium grants,) dans divers domaines de la conservation
- Etc.

Au fil des années et à mesure de la mise en œuvre des activités, BIOPAMA a progressivement réalisé de nombreuses actions de communication à travers divers canaux. Cependant en vue de sa clôture prochaine, le programme souhaite préserver ses acquis et pérenniser les bonnes pratiques à travers un processus global de communication et de capitalisation sur toute sa durée de mise en œuvre.

C'est dans ce cadre que les présents termes de référence ont été élaborés. Ils visent à mobiliser les services d'un prestataire chargé de conduire ce processus de capitalisation.

2.Objectifs du mandat

L'objectif général du mandat est d'organiser, de documenter et de rendre disponibles les résultats, impacts, acquis et bonnes pratiques issues de la deuxième phase du programme BIOPAMA.

Plus spécifiquement il s'agit de :

(i).Documenter et organiser les réalisations, résultats et impacts clés du programme

Recueillir, traiter et compiler les principaux résultats obtenus durant les 7 années du programme

Identifier les innovations et les succès obtenus dans gestion des aires protégées et la protection de la biodiversité

(ii). Identifier les bonnes pratiques développées ou adoptées durant la mise en œuvre du programme

Mettre en lumière les approches réussies en matière de gouvernance et de gestion des aires protégées ainsi que dans la protection de la biodiversité en général

Présenter des études de cas susceptibles d'être répliqués dans des contextes similaires et en précisant les conditions de succès

(iii). Mettre en évidence les contributions de BIOPAMA aux politiques régionales et internationales en matière de conservation de la biodiversité

Répertorier les partenaires institutionnels de BIOPAMA au niveau sous-régional, régional et international

Identifier les politiques, stratégies en matière de biodiversité auxquelles a contribué le programme

(iv). Apporter un appui à l'identification des voies de pérennisation des résultats et acquis du programme

Identifier les synergies à développer au niveau national et régional entre les principaux bénéficiaires de BIOPAMA et d'autres intervenants dans la biodiversité et la gestion des aires protégées en vue de poursuivre et d'approfondir les actions entreprises au cours du programme

(v). Produire et diffuser les produits de la connaissance

Créer des documents de capitalisation et des produits de communication (vidéos, brochures, plateformes en ligne) pour partager les expériences et connaissances produites avec un large public

Organiser et participer aux événements de capitalisation et de partage, tels que des webinaires, des conférences, des ateliers régionaux, etc., afin d'offrir plus de visibilité aux actions du programme, etc.

(vi). Identifier les principales leçons et les défis du programme

Mettre en évidence les leçons tirées de la mise en œuvre du programme notamment du point de vue des approches adoptées

Mettre en lumière les pistes d'amélioration pour de futurs projets de gestion de la biodiversité et de gestion des aires protégées

Enumérer les sentiers d'approfondissement des actions entreprises par BIOPAMA

3. Résultats attendus

Il est attendu du mandat les résultats ci-après :

- ✓ Les réalisations, résultats et impacts clés du programme sont documentés, organisés et accessibles
- ✓ Les bonnes pratiques développées ou adoptées durant le programme sont identifiées et expliquées
- ✓ Les contributions de BIOPAMA aux avancées des politiques régionales et internationales en matière de conservation de la biodiversité sont connues
- ✓ Des voies de pérennisation des résultats et acquis du programme sont clairement identifiées, compréhensibles et accessibles aux principaux bénéficiaires
- ✓ Les produits de la connaissance issus et couvrant les interventions de BIOPAMA sont réalisés et diffusés
- ✓ Les principales leçons tirées des interventions du programme sont identifiées de même que les défis qui subsistent

4. Domaines d'intervention couverts par le mandat

Au cours des sept (07) années de sa mise en œuvre BIOPAMA a couvert plusieurs thématiques ou domaines d'intervention répartis sur ses différentes composantes. Ces domaines d'intervention qui doivent être couverts par le présent mandat de capitalisation sont notamment (non exhaustifs) :

- Les Systèmes Régionaux d'information de Référence (RRIS)
- Les observatoires régionaux
- Le fonds d'action

- Les publications/élaboration de documents
- Les renforcements de capacités (campagnes et formation IMET, liste verte, etc.
- La mise en place du réseau africain des coaches pour l'efficacité de gestion des aires protégées (RACEGAP)
- Appui aux politiques publiques et aux institutions régionales et sous-régionales (engagement avec la Commission de l'Union Africaine, actualisation des stratégies nationales et plans d'action de la biodiversité, etc.)
- Participation aux événements régionaux et internationaux
- Etc.

5.Produits/livrables

Il est attendu du mandat les produits et livrables ci-après :

- Rapports :
- Rapport global BIOPAMA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre
- Rapport global Fonds d'action
- Brochure final Fonds d'action
- Documents de capitalisation des résultats de BIOPAMA (Afrique de l'Ouest et du Centre)
- Vidéos thématiques
- Story map de BIOPAMA
- Interviews/photothèque
- Liens de diffusion (site PACO, Site IUCN, Site BIOPAMA, liens vers les rapports et autres documents)
- Etc.

6.Sources d'information

Plusieurs sources d'information sont disponibles pour la réalisation du mandat. Il s'agit essentiellement :

- Sources documentaires de BIOPAMA : rapports trimestriels, annuels, rapports d'ateliers et autres documents
- Organisations/institutions partenaires et/ou de mise en œuvre : UEMOA, COMIFAC, CSE
- Observatoires : OBAPAO, OFAC
- Interviews : équipe BIOPAMA, grantees du Fonds d'action, coaches IMET, experts, personnes ressources,
- Etc.

7.Méthodologie

La réalisation du mandat se fera notamment à travers :

- Les interviews
- La recherche et l'analyse documentaire
- La participation aux ateliers/webinaires et événements régionaux (atelier de capitalisation du Fonds d'action, atelier de clôture BIOPAMA, etc.)

8. Qualifications et exigences

- Être titulaire d'un diplôme supérieur de niveau Master II en communication, en marketing digital ou tout diplôme jugé équivalent ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) dans le domaine de la communication, la conception et la production des support de communication/visibilité, support de capitalisation et réalisation de contenu audiovisuel
- Avoir bonne capacité à concevoir des supports de présentation
- De bonnes capacités de développement d'un plan de gestion des connaissances
- Être capable de concevoir et un cadre pour la capitalisation et la promotion des connaissances, des résultats et des expériences issues d'un programme
- Avoir déjà développé des produits et autres supports matériels (présentations, infographie, brochure, etc.
- Être en mesure de développer et de mettre en œuvre un plan de communication et de visibilité
- Avoir une expérience avérée dans la facilitation des événements de capitalisation, d'apprentissage et de gestion des connaissances
- Être capable de développés des produits tels que les articles, les web stories, les success stories, les story maps et de conduire des interviews, etc.
- Avoir d'excellentes à communiquer des données par le biais de conceptions visuellement attrayantes ;
- Avoir une expérience de travail dans le domaine de l'environnement de la biodiversité et de la gestion des aires protégées
- Avoir une maîtrise du français et de l'anglais à l'oral et à l'écrit
- Avoir de bonnes compétences interpersonnelles et de communication, y compris la capacité à travailler en équipe.
- Avoir de bonnes connaissances du langage technique utilisé dans le domaine de l'environnement et, en particulier de la conservation et des aires protégées.
- Etre disponible, flexible et réactif

9. Procédure de candidature

Les candidats intéressés doivent soumettre :

- Une lettre de candidature exprimant leur intérêt ;
- Un CV montrant les expériences pertinentes le mandat. Le consultant doit également ajouter les CVs d'autres personnes ressources avec lesquelles il voudrait travailler.
- Une proposition technique n'excédant pas quatre (04) pages et indiquant :
 - *La compréhension des termes de référence ;*
 - *Un aperçu de l'approche méthodologique à adopter*
 - *Un programme d'activités sur une période d'au moins 07 mois*
- Une liste des expériences similaires réalisées au cours des cinq dernières années
- Une proposition financière comportant le détail des coûts. La proposition financière doit être fournie en Euro.
- Deux références et/ou lettres de référence.